

PUBLIC

Toute personne d'une entreprise extérieure devant intervenir dans une usine chimique, pétrochimique ou de raffinage

PRE-REQUIS

Etre âgé de 18 ans minimum
Maîtriser le français (oral et écrit)
Expérience professionnelle requise : NON

DUREE, DATES, LIEU,

HORAIRES

Cf. convention ou contrat de formation joint

MODALITE

D'ORGANISATION

Formation en groupe de 4 à 15 personnes
En présentiel

MOYENS

TECHNIQUES ET

PEDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée
Vidéoprojecteur, PC, paperboard

INTITULE : Formation Sécurité Entreprises Extérieures niveau 1

OBJECTIF :

Connaître le contexte particulier et les risques liés au travail sur un site chimique ou pétrochimique,
Acquérir l'esprit de partenariat et les bases d'une culture sécurité propre à l'industrie chimique et pétrochimique

CONTENU :

INTRODUCTION

- Conséquences humaines, matérielles et économiques d'un A.T ou d'une maladie professionnelle (danger, exposition, risque, prévention et protection).
- Rôle et responsabilité dans la sécurité et la santé au travail.
- Principaux risques des entreprises utilisatrices, entreprises extérieures, coactivité.
- Respect des préconisations (plan de prévention, autorisation de travail), réactivité en cas d'écart avec les préconisations (mise en sécurité, analyse des risques).

LES RISQUES

- Dans le cadre de la coactivité EU et EE, EE et EE .
- Génériques (chimiques, électriques, feu et travaux à chaud, équipement de travail, bruit, circulation, travaux en hauteur/échafaudages, manutention manuelle et mécanique, désordre, risques produits, pression et nettoyage haute pression, sablage, travaux en espace confiné, rayonnement ionisant et non ionisant, explosion, travaux au bord de voies ferrées/de l'eau, travaux de terrassement, atmosphère poussiéreuse.

ORGANISATION DE LA PREVENTION LORS DES INTERVENTIONS

- La nécessité de formaliser la coordination entre les EU et les EE :
 - Procédures et consignes
 - Coordination entre les EU et les EE : plan de prévention, autorisation de travail, consignes et modes opératoires, équipements de protection individuelle ou collective, conséquence du non-respect des procédures et consignes.

REACTIVITE, CONDUITE A TENIR EN SITUATION DE TRAVAIL DEGRADEE

- Existence d'une situation dégradée (conséquences et conduite à tenir).

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation, délivrance d'un certificat de stage de « formation sécurité des entreprises extérieures » conformément aux recommandations de l'union des industries chimiques (U.I.C) en cas de réussite aux examens
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Évaluation en fin de stage (QCM).
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable.
Méthode participative, mise en situation concrète. Animation à l'aide d'un support par vidéoprojecteur, de livrets pédagogiques et des exercices en groupe.

ENCADREMENT - FORMATEUR : SOUS-TRAITANCE

La formation est animée au sein d'ODF par un formateur labellisé (Christian LIOULT) de notre partenaire TEAM HSE.
TEAM HSE est un organisme du Haut-Rhin (Colmar), labellisé par France Chimie Grand Est pour les Formations Sécurité des Entreprises Extérieures (Risques Chimiques N1 et N2) jusqu'au 15/02/2021